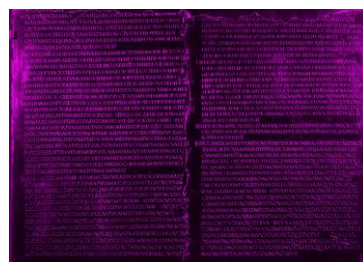
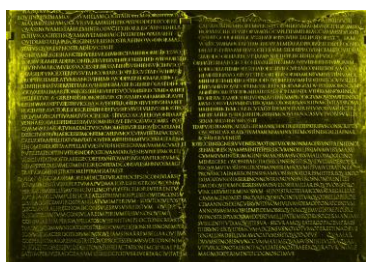


# FICHE ENSEIGNANT

## Lugdunum

### Naissance d'une capitale



Vous venez aujourd'hui au musée avec un livret pédagogique proposé par le Service culturel pour enrichir votre projet éducatif. **Nous sommes ravis de vous recevoir et vous proposons une règle du jeu partagée afin assurer le bien-être de tous les visiteurs.** En tant qu'enseignants, éducateurs ou parents d'élèves, vous êtes responsables des groupes que vous accompagnez, depuis votre arrivée au musée jusqu'à la sortie. Les agents d'accueil vous assistent dans votre visite et dans le respect des règles de visite.

Entrée gratuite pour les groupes  
pédagogiques et leurs accompagnateurs.

#### Contact

Service réservation : [reservations.lugdunum@grandlyon.com](mailto:reservations.lugdunum@grandlyon.com) ou 04 72 38 81 91

## **BIENVENUE**

### **Votre arrivée au musée**

Le service des réservations a convenu avec vous d'une heure d'arrivée. Nous vous remercions de la respecter. Si vous êtes en retard, contactez-nous au 04 72 38 81 91 ou au 04 78 38 49 30 pour nous en informer. À votre arrivée, les agents d'accueil peuvent vous demander de patienter afin de gérer au mieux le flux des groupes.

### **Vous avez plusieurs groupes ou classes :**

Merci de répartir les élèves en groupes en fonction des activités à l'extérieur du musée et de vous assurer que chaque groupe est encadré par deux accompagnateurs.

### **Votre passage en billetterie**

#### **Pour régler les entrées :**

Tandis que le groupe patiente devant les portes du musée, vous validez les modalités de réservation auprès de l'agent en billetterie.

### **Le premier accueil du groupe**

#### **Pour mettre les élèves en bonne disposition :**

Dans le même temps, un agent d'accueil rassemble le groupe et rappelle les consignes principales de visite au musée. Il fait ensuite entrer le groupe et fait déposer sacs, vêtements, casquettes et bouteilles d'eau dans un bac. Les élèves peuvent garder un crayon à papier pour remplir les livrets pédagogiques, les stylos billes et encres étant proscrits.

## **À PAS DE VELOURS**

### **Une visite sereine ?**

Attention au bruit ! L'architecture du musée, en béton, est particulièrement sonore et favorise d'échos. Veillez à rester discret dans les déplacements. Rien ne sert de courir – tout vient à point pour qui prend le temps. Mettez aussi les téléphones portables en « sourdine ».

### **Les objets vous séduisent ?**

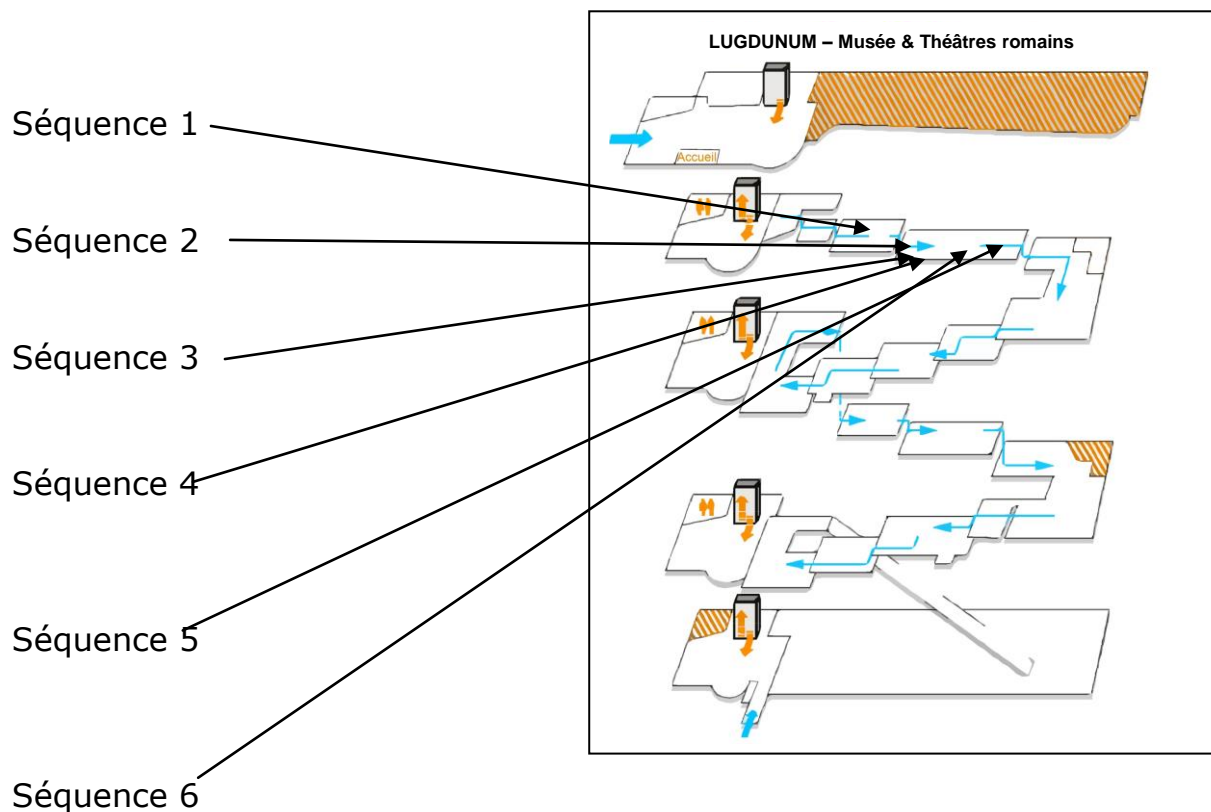
Attention de toucher avec les yeux ! Les objets sont authentiques et fragiles. Souvenirs, souvenirs... les appareils photo sont autorisés mais sans flash.

### **Une rencontre interactive ?**

Difficile d'échanger la bouche pleine... Adieu chewing-gum, boissons et nourritures.

# Se repérer dans le musée

## Espaces où se déroule l'activité



Vous venez de recevoir un exemplaire du livret pédagogique «Lugdunum, naissance d'une capitale », vous pouvez le photocopier pour que chaque élève ait le sien.

Le livret pédagogique se fait par séquence, tout le groupe se déplace ensemble, c'est l'enseignant qui lance les recherches et anime les mises en commun.

Pour vous aider à préparer la visite, un dossier ressources est à votre disposition sur le site Internet du musée <https://lugdunum.grandlyon.com> rubrique Visiter /vous êtes un enseignant / ressources pédagogiques

## Objectifs de la visite

- Retrouver la ville romaine de Lugdunum en étudiant les monuments qui ont laissé des traces.
- À travers les monuments et les inscriptions, s'interroger sur la place politique et religieuse de Lugdunum en Gaule et dans l'Empire romain
- S'intéresser à un discours politique et aborder la notion de citoyenneté romaine
- Donner les clés de lecture des inscriptions pour susciter la curiosité.

*Placez-vous autour de la maquette numérique de Lugdunum et laissez-vous conter l'histoire de cette ville. Demandez aux élèves d'être particulièrement attentif sur la mise en place de l'urbanisme.*

## Séquence 1 : Les monuments de Lugdunum

En 43 avant J.-C., neuf années après l'achèvement de la conquête de la Gaule par Jules César et une année après son assassinat à Rome, Lucius Munatius Plancus (87-15 avant J.-C.), gouverneur de la Gaule, fonde Lugdunum au confluent du Rhône et de la Saône. Le choix du site, remarquable, est cependant difficile à habiter sans entreprendre de grands travaux.

Le statut de colonie acquis dès sa fondation place Lugdunum au sommet de la hiérarchie municipale et favorisera son développement futur. Au cours des dernières décennies du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., un certain nombre de décisions politiques prises par l'empereur Auguste, vont faire de Lugdunum la « capitale des Gaules » même si elle n'en possède pas le titre.

En 27 avant J.-C., Auguste, premier empereur romain, divise la Gaule en trois provinces (la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Belgique) pour mieux administrer ce nouveau territoire. C'est à son gendre Agrippa qu'il confie l'organisation des routes et place Lugdunum au centre du réseau gaulois. Le renom de la ville s'accroît avec la création en 12 avant J.-C., du sanctuaire fédéral des Trois Gaules, dédié au culte impérial.

### **La colline de Fourvière**

C'est sur la colline de Fourvière que nous situons le premier noyau urbain de la colonie romaine. Le nom même de Lugdunum (à l'origine *Lugdunum*) est un toponyme gaulois qui désigne la colline (*dunum*) tournée vers la lumière (*lug*), c'est-à-dire vers l'Est. On y trouvait les principaux monuments publics mais aussi des îlots d'habitats très denses. Le sommet de la colline, qui correspond au plateau de la Sarra, a été quadrillé dès la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. par un réseau dense de rues orthogonales. Du côté sud, un grand temple était peut-être dédié au culte impérial. C'est également dans ce secteur qu'on localise le cirque. Au nord, l'actuelle esplanade de la basilique a été très longtemps considérée comme l'emplacement du forum, le centre politique et religieux de la cité. Sur le replat des Minimes sont implantés les deux monuments de spectacle adossés à la colline, le théâtre et l'odéon. Au sud de cet ensemble, le site de la rue des Farges a révélé deux îlots d'habitat et de grands thermes publics.

C'est également sur la colline de Fourvière qu'aboutissaient les quatre aqueducs qui alimentaient la ville. Plusieurs traces de l'aqueduc du Gier sont encore visibles à Lyon et les environs.

### **La colline de la Croix-Rousse**

Très peu de vestiges ont été découverts, hormis ceux de l'amphithéâtre. C'est pourtant sur ces pentes que se dressaient l'autel et le sanctuaire fédéral des Trois Gaules. Cet autel n'est connu que par des représentations monétaires

### **Les quartiers fluviaux**

Le confluent de la Saône et du Rhône se situait au sud du quartier d'Ainay, à l'emplacement de l'actuelle gare de Perrache. La découverte de nombreuses mosaïques nous donne l'indice de la présence d'un habitat riche. Plus au nord, à défaut de vestiges, ce sont des inscriptions qui suggèrent la présence de corporations de marchands et d'entrepôts.

*Après avoir suivi l'explication de la maquette numérique, les élèves localisent les monuments de la ville romaine sur un plan.*



Plan topographique de Lugdunum

*Déplacez-vous au pied des escaliers.*

## Séquence 2 : Le sanctuaire fédéral des Trois Gaules

### Le sanctuaire fédéral

En 12 avant J.C., le gouverneur Drusus, inaugura à Condate, (sur les pentes de la Croix-Rousse) l'autel du sanctuaire fédéral dédié à Rome et à Auguste. Ce sanctuaire rassemblait en août les délégués venus de toutes les cités gauloises. C'était le centre politique et religieux des trois provinces gauloises. Pour faire connaître cet autel, l'atelier monétaire de Lugdunum a frappé une monnaie impériale avec l'autel au revers. On peut y voir l'autel et lire Rome et Auguste.

*Retrouvez la monnaie de l'autel fédéral.*

## La monnaie de l'autel des Trois Gaules

Monnaie (as) ; alliage de cuivre

Diamètre : 2,9 cm

I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

Collections anciennes de Lyon

Légende : *Rom(ae)* et *Aug(usto)* : « à Rome et à Auguste »



Au droit, portrait de l'empereur Auguste, légende CAESAR PONT(*ifex*) MAX(*imus*)

Au revers, autel du sanctuaire fédéral encadré de deux colonnes surmontées de victoires ailées tenant une couronne. ROM(*ae*) ET AVGV(*usto*)

L'élément central de tout sanctuaire est un autel. C'est à l'origine un bloc de pierre plus ou moins décoré, sur lequel sont placées les offrandes destinées aux dieux. Mais il peut prendre des formes très monumentales et devenir une véritable construction autonome. Celui du sanctuaire fédéral des Gaules n'est connu que par des représentations au revers de monnaies frappées à Lyon. Sur cette monnaie, on voit la façade de l'autel décorée de couronnes et de branches de laurier, surmontée de trépieds et encadrée de deux colonnes supportant des Victoires. Ces dernières tiennent une palme et une couronne, symboles des victoires militaires de l'empereur.

*Regardez avec les élèves la guirlande de chêne.*



Le fragment comporte le départ de la guirlande de chêne fixée à une hache. Les liens de la guirlande sont noués autour de la hache par un nœud d'Héraklès. La hache comporte la particularité de représenter sur la partie non coupante une tête humaine. Ces guirlandes ornaient peut-être les murs intérieurs du sanctuaire qui entouraient l'Autel fédéral, suivant le même principe ordonnant la guirlande de fruits sur l'*Ara Pacis*.

La guirlande évoque la couronne de chêne offerte à Auguste par décret du Sénat le 13 janvier 27 et qui était accrochée sur le linteau de la porte de sa maison, en remerciement pour sa clémence et son œuvre de salut envers ses concitoyens.

*Dirigez-vous dans l'espace de l'amphithéâtre, à proximité.*

### **Séquence 3 : l'amphithéâtre des Trois Gaules**

#### **L'amphithéâtre des Trois Gaules**

À côté du sanctuaire, l'amphithéâtre fut construit sous le règne de l'Empereur Tibère et inauguré vers 19 après J.-C.

On a retrouvé en 1958 l'inscription de l'amphithéâtre.

*Placez les élèves devant l'inscription et invitez-les à retrouver le nom du monument.*



PRO SALVTE TI. CAESARIS AVG. AMPHITHEATR(UM)



CUM ARENA ET PODIO C. IUL. C. F. RUFUS SACERDOS ROM. ET AUG. C. IVL. C. F. FILII F. ET NEPOS EX CIVITATE SANTON. D.S.P. FECERVNT  
[Pour le salut de l'empereur] Tibère César Auguste, Caius Iulius Rufus, fils de Caius, prêtre de Rome et d'Auguste, de la cité des Santons (et d'autres membres de sa famille), ont fait construire à leurs frais cet amphithéâtre [...] avec son podium

*Vous pouvez leur faire remarquer que les caractères romains sont nos lettres actuelles.*

### **Les gradins de l'amphithéâtre**

Dans l'amphithéâtre, les délégués des cités gauloises se réunissaient tous les ans en août pour honorer l'empereur. Ils avaient leurs places réservées sur les premiers rangs des gradins. On lit le nom de quelques cités sur les gradins que l'on a retrouvés : ARVernes, BITuriCes.

La tribu des Arvernes a donné son nom à la région de l'Auvergne aujourd'hui.

Le nom du gladiateur à retrouver : CALLIMORPHVS

### **Les spectacles**

Le matin, des chasses, *venationes*, contre des fauves mettant en scène des lions, panthères, taureaux, ours...

L'après-midi, des combats de gladiateurs.

Dans les vitrines, vous trouverez des lampes à huile avec des gladiateurs ou des scènes de chasses en décor.

*Déplacez-vous devant les stèles des sacerdos.*

## **Séquence 4 : les stèles des sacerdos**

Toujours sur la colline de la Croix-Rousse, tous les ans, les délégués gaulois élaient pour un an un *sacerdos*, prêtre qui les représentait auprès du gouverneur. Il s'occupait d'organiser le culte ainsi que les festivités pour honorer l'Empereur.

Après une année de charge, les prêtres érigeaient leurs statues sur le sanctuaire fédéral.

*Vous pouvez lire sur les stèles qui supportaient leurs statues, le nom donné par les Romains aux Gaules : « Trois Provinces gauloises »*

*Retrouvez avec vos élèves ce nom en latin.*



## Séquence 5 : la table claudienne

Les deux plaques en bronze furent retrouvées en 1528 sur la colline de la Croix-Rousse. Le texte est un discours prononcé en 48 après J.-C. par l'Empereur Claude devant le sénat à Rome.

Ce discours nous a été transmis intégralement par Tacite. Nous savons donc que nous n'en avons que la moitié.



### Le contenu de ce discours :

En 48 après J.-C., une délégation de notables gaulois demande à l'empereur Claude que l'intégralité des droits civils et politiques des citoyens romains soit reconnue aux citoyens des Trois Gaules. Dans son discours devant le sénat romain, Claude intervient en la faveur de ces notables gaulois afin qu'ils puissent briguer les magistratures romaines et entrer au Sénat romain. Les sénateurs refusent cette demande sauf pour le peuple des Éduens (peuple situé en Bourgogne autour de la ville d'Autun).

Lugdunum étant dès sa fondation une colonie romaine (Colonia Copia Claudia Augusta Lugdunum). Les habitants de Lugdunum sont des citoyens romains à part entière, qui contrairement à ceux d'autres cités de la Gaule chevelue, jouissaient du droit romain complet.

Il faudra attendre l'édit de Caracalla en 212 après J.-C. pour que tous les habitants libres de l'Empire romain accèdent à la citoyenneté romaine.

### Réponses

SENATORES = Les sénateurs (deux fois) - ligne 2 et 6

LVGVNO = Lugdunum - ligne 7

NOSTRI ORDINIS = Notre ordre = le Sénat de Rome - ligne 7

GALLIAE = les Gaules - ligne 9

Les mots sont accolés mais ils séparés par des points.

Lorsqu'il y a un nouveau paragraphe, la première lettre est en marge.

### **La fabrication de la table claudienne**

La table claudienne a été analysée par le laboratoire de tribologie de L'École centrale de Lyon. Grâce à des examens au microscope électronique, le laboratoire a confirmé que les artisans Gallo-romains ont eu recours à la technique de la fonderie à la cire perdue. Puis ils ont retouché toutes les lettres avec un outil, ce qui explique pourquoi elles sont aussi parfaites.

Le discours de Claude est inscrit sur de la cire d'abeille, qui, étant un matériau mou, a permis d'obtenir un résultat très précis. L'ensemble a été recouvert d'argile ou de plâtre. L'argile a été cuit favorisant ainsi l'écoulement de la cire, ne laissant ainsi qu'un moule vide. On fait couler du bronze dans le moule, le bronze prend la place de la cire, les lettres sont donc inscrites en creux. Après refroidissement, le moule en argile est brisé. Le plaque de bronze est poli et les lettres sont retravaillées à l'aide d'outil..

*Lorsque l'on quitte la table claudienne, tournez à droite, vous trouverez les bases honorifiques du Cadurque et du Pictave. Elles portent les numéros 119 et 124.*

## **Séquence 6 : les stèles des notables locaux**

### **Les notables locaux**

Lugdunum attire des habitants originaires des différentes cités qui viennent y exercer des responsabilités. Des inscriptions en leur honneur en témoignent.

Il s'agit de blocs de pierre qui étaient à l'origine surmontés d'une statue qu'on offrait à un personnage pour l'honorer. Sur ces bases sont gravées des inscriptions accompagnant l'*ex voto*.

*Installer les élèves devant la stèle du Pictave et leur demander de compléter leur livret.*

*Vous pouvez les guider ou leur indiquer qu'ils peuvent s'aider du cartel.*

Voici celle du Pictave :

L LENTVLIO  
CENSORINO  
PICTAVO  
OMNIBVS HO  
NORIBVS APVD  
SVOS FVNCTO  
CVRATORI BIT  
VIVISCORVM  
INQVISITORI  
TRES PROVIN  
CIAE GALLIAE

Pour L(ucius) Lentulius  
Censorinus,  
Pictave,

**Étape 1**

ayant rempli tous les  
honneurs dans  
sa cité,  
curateur des Bit(uriges)

**Étape 2**

Vivisques,  
inquisiteur.

Les trois provinces  
de Gaule.

**Étape 3**

1) On donne l'identité de celui à qui l'on offre la statue, en déclinant son nom et sa ville d'origine. Ici, le destinataire est donc Censorinus, qui venait de la région de Poitiers.

2) On rappelle les fonctions qu'il a exercées. Ici, Lucius Lentulius Censorinus a été magistrat dans sa cité – il a suivi le *cursus honorum* : la carrière des honneurs –, il a été curator à Bordeaux, et « inquisitor », c'est-à-dire précepteur des contributions fédérales, à Lugdunum.

3) Ici, l'offrande est signée « les trois provinces de Gaule ».

Le message passe par trois étapes qui sont codifiées et que l'on retrouve aussi dans l'autre inscription... celle du Cadurque.

# Pour aller plus loin...

## **Le sénat sous l'Empire romain**

Le Sénat est dépendant de l'Empereur, dépositaire réel du pouvoir. Pour accéder au Sénat, il fallait disposer d'une fortune évaluée à un million de sesterces et avoir déjà exercé une fonction politique. Les Sénateurs étant interdit de commerce, il fallait, d'un point de vue matériel, être assez riche pour assurer son train de vie sans gagner d'argent.

L'Empereur fixe l'ordre du jour et préside ou se fait représenter pour présider la séance qui a lieu une à deux fois par mois, plus si une séance exceptionnelle a lieu. Le Sénat n'a que peu de pouvoir : les décisions prises ne sont définitivement entérinées que si l'Empereur l'accepte, et il peut aussi annuler toute décision. Le Sénat perd le pouvoir au profit de l'Empereur concernant la guerre et les affaires militaires, la diplomatie et la politique étrangère. Il partage avec l'Empereur le pouvoir concernant le culte, les finances, l'Italie et les provinces.

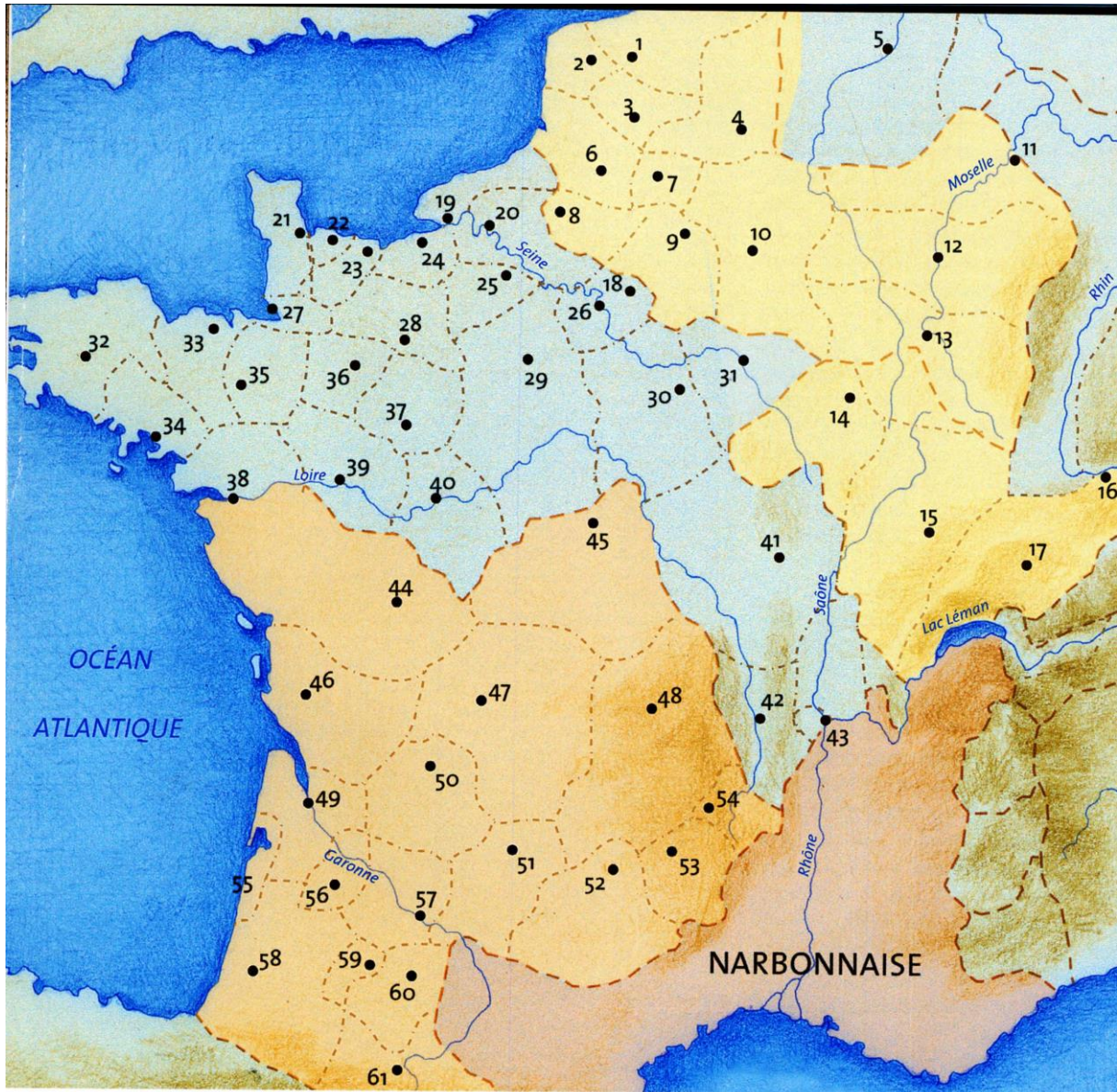
L'ordre sénatorial forme un corps très fermé de 600 sénateurs.

## **La Gaule romaine**

La Gaule romaine est divisée en quatre provinces :

- La province de la Narbonnaise est conquise par les Romains dès 121 avant J.-C. C'est une province sénatoriale gérée par un proconsul.
- Les provinces de la Lyonnaise, la Belgique et l'Aquitaine sont des provinces impériales gérées par un légat impérial propréteur. C'est sous le règne de l'empereur Auguste (27 avant J.-C. / 14 après J.-C.) qu'il y a une réorganisation administrative des peuples gaulois. Lugdunum prend alors une place importante au sein des Trois Gaules.

## Carte des peuples de la Gaule



### Province de Belgique

- 1 Menapes/Castellum Menapiorum/Cassel
- 2 Morins/Tarvana/Thérouanne
- 3 Atrébates/Nemetacum/Arras
- 4 Nerviens/Bagacum/Bavay
- 5 Tongres/Aduatuca/Tongres
- 6 Ambiens/Samarobriua/Amiens
- 7 Viromanduens/Augusta-St-Quentin
- 8 Bellovaques/Caesaromagus/Beauvais
- 9 Silvanectes/Augustomagus/Senlis
- 10 Rèmes/Durocortorum/Reims
- 11 Trévires/Augusta Treverorum/Trèves
- 12 Médiomatriques/Divodurum/Metz
- 13 Leuques/Tullum/Toul
- 14 Lingons/Andemantunnum/Langres
- 15 Séquannes/Vesontio/Besançon
- 16 Helvètes/Augusta Rauricorum/Augst
- 17 Helvètes/Aventicum/Avenches

### Province de Lyonnaise

- 18 Meldes/latinum/Meaux
- 19 Calètes/Juliobonas/Lillebonne
- 20 Velocasses/Rotomagus/Rouen
- 21 Unelli/Crociatonum/Carentan
- 22 Baiocasses/Augustodunum/Bayeux
- 23 Viducasses/Aregenua/Vieux
- 24 Lexoviens/Noviomagus/Lisieux
- 25 Ebuoviques Aulerques/Médiolanum/Evreux
- 26 Parisiens/Lutecia/Paris
- 27 Abrincates/Ligedia/Avranches
- 28 Esviens/Sagii/Sées
- 29 Carnutes/Autricum/Chartres
- 30 Sénons/Ageddincum/Sens
- 31 Tricasses/Augustobona/Troyes
- 32 Osismiens/Vorgium/Carhaix
- 33 Coriosolites/Fanum Martis/Corseul

### Province d'Aquitaine

- 34 Venètes/Darioritum/Vannes
- 35 Redons/Condate/Rennes
- 36 Diablinthes(Aulerques)/Noviodunum/Jublains
- 37 Cénomans/Vindinum/Le Mans
- 38 Namnètes/Condevicum/Nantes
- 39 Andécaves/Juliomagus/Angers
- 40 Turons/Caesarodunum/Tours
- 41 Eduens/Augustodunum/Autun
- 42 Ségusiaves/Forum Segusiavorum/Feurs
- 43 Lugdunum/Colonie hors province/Lyon
- 44 Pictons/Limonum/Poitiers
- 45 Bituriges/Avaricum/Bourges
- 46 Santons/Mediolanum/Saintes
- 47 Lémoviques/Augustoritum/Limoges

### Province de Narbonnaise

- 48 Arvernes/Augustonestum/Clermont-Ferrand
- 49 Bituriges Vivisques/Burdigala/Bordeaux
- 50 Pétrocores/Vesunna/Périgueux
- 51 Cadurques/Divona/Cahors
- 52 Rutènes/Segodunum/Rodez
- 53 Gabales/Anderitum/Javols
- 54 Vellaves/Ruessio/Saint-Paulien
- 55 Boïens
- 56 Vasates/Cossium/Bazas
- 57 Nitiobriges/Aginnum/Agen
- 58 Tarbelles/Aquae Augustae/Dax
- 59 Elusates/Elusa/Eauze
- 60 Ausques/Elberris/Auch
- 61 Convènes/Lugdunum Convenarum/St Bertrand-de-Comminges